

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Informations relatives au nombre de droits de vote et d'actions prévues par l'article L. 233-8 II du Code de commerce et l'article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Date	Nombre d'actions composant le capital social	Nombre de droits de vote BRUT <sup>(1)</sup>	Nombre de droits de vote NET <sup>(2)</sup>
31/05/2025	71 744 727	88 125 412	87 756 680

- (1) Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nombre calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachées des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote (auto-détention, contrat de liquidité, etc.)
- (2) Nombre calculé sur la base du nombre de droits de vote BRUT, déduction faite des actions privées du droit de vote (auto-détention, contrat de liquidité, etc.)